

Annecy, le 28 septembre 2005

COMMUNIQUE

La FDSEA saisit les parlementaires de Haute-Savoie à propos de l'augmentation des ICHN pour 2006

Le Gouvernement a pris l'engagement, d'ici à la fin de la législature, de revaloriser l'indemnité compensatoire des handicaps naturels versée au titre des 25 premiers hectares, en vue d'aboutir à un différentiel de 50 % avec les 25 hectares suivants.

L'abondement qui a été porté à 30 % en 2005 doit à nouveau être augmenté l'an prochain pour respecter cet objectif.

Il apparaît pourtant que le projet de loi de finances pour 2006 ne prévoit aucune revalorisation de l'ICHN. Ce constat est d'autant plus préoccupant que cette mesure constitue le cœur des soutiens à nos exploitations de montagne.

La discussion budgétaire doit être l'occasion de rétablir les crédits manquants pour cette mesure indispensable et nous comptons fortement sur le soutien de nos parlementaires pour appuyer cette demande.

A ce titre, la FDSEA a pris l'initiative de saisir par écrit les députés et les sénateurs de Haute-Savoie (avec le soutien des Jeunes agriculteurs et de la Chambre d'agriculture).

Source : FDSEA 74